BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES

J. W. Bird à Sidonie Rouyer ; D. F. Mahaffy à Patrica Beene ; Bernard Dantagnan Jr à Marguerite Lewis; A. H. Seely à Annie Mallon ; A. E. Merigoni à Isabelle Hogan; P. Rodosta à Maria Scramizza ; P. D. Levy à Fannie Leboutch ; S. Spiro à A. Roubel Lopes; Geo. H. Roser à Olive B. Bel ; Arthur Smith à Emma Smith.

NAISSANCES.

Mmes Anthony White, une fille ; Chas. B. Riedlinger, un garçon ; Jas. Matringa, un garcon ; Pietro Marino, un garçon ; John Krantz, une fille ; B. Picorno, un garçon ; Hy. E. Schneider, une fille; Jacob L. Thomas, deux garçons.

DECES.

Vve Catherine Weiss, 70 ans, 5308 Prytanée ; Mozar Chustz, 40 ans, 621 S. Rempart ; Wm Troüel, 62 ans, 2232 Ste Anne ; Vve Elizabeth Knopf, 65 ans 823 N. Dorgenois; Hy M. Golz, 3 jours, 1914 Lapeyrouse ; Philip St-Geme, 69 ans, Levée et Ursulines ; Mary O'Leary, 48 ans, 1238 Saratoga ; Mme A. B. Sabine, 39 ans, Hotel Dieu; Vera E Smith, 6 ans, 1725 Terpsichore; Mme M. B. Felder, Ramsay, Loe; L. Forbes, 20 ans, 433 De Armas; Edw. Levy, 3 ans, 2418 Clara ; Edwin Williams 18 ans, 4909 Crimée ; Geo. W. Barns 34 ans, 2524 Gaiennie ; Marion M. Dean 59 ans, 2114 Jena ; Arthur Richardson 28 ans, Chicago, Ills ; Mme Jules E. Morlien 19 ans, 900 Mazaret ; J. R Fleming 40 ans, Hôpital de Charité ; Baptiste Griffin 17 mois 2129 Troisième ; D. H. Johnson 3 ans, 1929 N. Remparts ; Louise Gundoline, 94 ans, 2750 Orchard.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Security Bldg & Loan ass'n vs Peter Van Geffen, procès exécutif de $3000.

Bernard Samuel vs Builders Supply Co, demande d'un liquidateur.

Elizabeth Catherine Zimmerman vs John W. Brown, demande de divorce, partage et injonction.

Louis Bagnéris vs Louis Schnell, confession de jugement de $1500.

Gus. Solomon vs receveur de l'Hôte Lumber Co, mandamas.

Successions ouvertes :

Hubert Jacob, Mary Williams, H. W. Benedict, Grace Armbuster.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions :

Dave Walsh, abandon du foyer conjugal ; Frank Conrad, alias Chas Morgan, fugitif ; Hy Shepard, port d'arme cachée ; John Vaugh, John Wymann, homicide ; Harry White, larcin ; Joe Parrelli, actes de violence.

Condamnations :

James Harrisson, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours de prison ; James Egan, alias Pat Egan, vagabondage, 30 jours de prison ; Daniel Meyers, larcin, 3 mois d'incarcération.

Acquittés :

Hy Missman, méfaits: Louis Heitner, vol ; Chas O'Neal, homicide ; Robt Mullen, violation de l'acte 84 de 1908 ; Jacob Uhle, violation de l'acte 299 de 1908.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Mme Chas A. Hoth à Léon Boe, 1|16me intérêt dans 2 terrains, Alvar, Urquhart, Villeré et Barthélemy, $50.

Quaker Realty Co. Ltd à Ursule P. Leaf, portion, Marigny, Robertson, Mandeville et Claiborne, $13.88.

Albert R. Lafonta à Richard Meyer, portion, Eleanor, Coliseé, Perrier et l'avenue Nashville, $5.000.

L'acquéreur au vendeur, même terrain, $5,000.

Thos Capo à Jas J. Legeal, terrain, Esplanade, Bell, Dorgenois et Broad, $11,500.

Ernest A. Leger Jr. et al. à Hy. L. Ghase, 2 terrains, Bauden, Rendon, Banks et Hagan Ave., $1.500.

Fred. G. Schaefer à Jno. E. Tony, terrain, Joan, Bourbon, Peropidas et Maudolin, $500.

Mlle Marie M. Guerchoux à la ville de la Nlle-Orléans, portion, N. Peters, Pontalla, Hancock et Jupelo, $3,500.

W. St Cyr à Peter J. Arnold, terrain, Espagne, Mandeville, Dorgenoi, Rocheblave, $375.

Frank Gueffre à Herman Brummerhof, terrain, Canal, Murat, Olympia, Cleveland $2,000.

Robert La Rue à Richard W. Ortte, 2 terrains, Apricot, Pritchard, Audubon et propriété de l'Université Tulane, $585.

FAITS DIVERS.

Arrivée du Cardinal Gibbons à la Nouvelle-Orléans.

Son Eminence le cardinal Gibbons, et son secrétaire le révérend Père Louis R. Stickney, de Baltimore, sont arrivés hier matin à la Nouvelle-Orléans, par un train du Louisville et Nashville.

Immédiatement après leur descente du train, le cardinal et son secrétaire ont pris place dans une voiture qui les a conduits à la résidence de M. John T. Gibbons, frère du cardinal.

Le Cardinal Gibbons compte rester une dizaine de jours à la Nouvelle Orléans avant de rentrer à Baltimore. Il assistera vendredi soir au banquet donné en l'honneur de M. Taft, banquet dans lequel il prononcera l'invocation.

Le travail des femmes et des enfants dans les fabriques.

Dans une conférence tenue, hier matin à 11 heures à l'Hôtel de Ville, entre Mlle Jean Gordon, inspecteur des fabriques, le gouverneur Sanders et le maire Behrman, il a été décidé de convoquer les gouverneurs et les diverses organisations ouvrières des Etats du Sud en conférence, afin d'élaborer une loi uniforme réglementant le travail des femmes et des enfants dans les fabriques.

Les états qui ont été invités à participer à cette conférence sont : la Virginie, les deux Carolines, la Georgie, la Floride, le Kentucky, le Tennessee, l'Alabama, le Misalssipi, le Missouri, l'Arkansas, l'Oklahoma et le Texas.

La Louisiane, dans le courant de ces dernières années, a promulgué diverses lois réglementant le travail dans les fabriques et fixant l'âge et la durée des heures de travail des enfants, et il serait désirable qu'une législation semblable fût adoptée dans les autres Etats du Sud, tout particulièrement dans ceux où les filatures de coton sont nombreuses.

Le gouverneur Sanders et M. Philip Werlein, président de l'Union Progressiste, s'occupent de la formation d'un comité exécutif, lequel sera chargé de faire les arrangements nécessaires pour cette conférence.

Zèle récompensé.

Le maire Behrman a reçu une lettre de M. J. T. Witherspoon, gérant de la American Sugar Refinery, dans laquelle se trouvait un chèque de $250 destiné aux fonds de secours de l'Association des Pompiers. M. Witherspoon adresse des éloges pompeux au corps d'incendie et complimente les pompiers sur leur zèle à l'occasion de l'incendie qui a menacé de détruire la grande raffinerie la semaine dernière.

Poudre Dentifrice PARFAITE DU **Dr. Lyon.**

Nettoie, embellit, conserve les dents et purifie l'haleine.

En usage par les gens raffinés depuis près d'un Demi-Siècle.

7 jan—1an—mer

LE GOUVERNEUR SANDERS

Dément formellement les déclarations faites par le bookmaker Boazberg.

Mark Boázberg, alias "Jack Sheehan", le bookmaker condamné, samedi dernier par le juge Edrington, à sept mois de prison et à 350 dollars d'amende, est actuellement en séjour à Memphis.

Lundi soir, en présence de plusieurs personnes, il s'est vanté que le gouverneur Sanders avait promis à son avocat de le gracier et que les procès intentés à des bookmakers dans les paroisses d'Orléans et de Jefferson ne devaient pas être pris au sérieux et n'avaient eu d'autre but que de mettre à l'épreuve la constitutionnalité de la loi Locke.

"J'ai l'assurance, a déclaré Boazberg, que ni Frigerio, ni Sheffield, ni moi, qui avons été arrêtés pour avoir tenu des livres de paris sur les champs de courses de la Nouvelle-Orléans, ne ferons jamais un seul jour de prison".

Boazberg a ajouté en plaisantant qui l'individu qui avait signé son cautionnement de 1,000 dollars était portier dans une boutique de coiffeur à Gretna, et que si l'Etat espérait en tirer quelque chose il était à même de le tenter.

M. Middleton, un des avocats qui ont défendu Boazberg devant le tribunal de district de la paroisse de Jefferson, interrogé sur la vérité des affirmations de son client, a déclaré qu'il y avait eu en effet une entente suivant laquelle le gouverneur Sanders aurait promis de gracier Boazberg si les avocats de ce dernier consentaient à ce que divers témoins à charge fussent autorisés à déposer au procès.

Le gouverneur Sanders, lorsqu'il a eu connaissance des déclarations faites par Boazberg et par son avocat, les a formellement démenties en disant que jamais il n'avait fait la moindre promesse ni à l'un, ni à l'autre. Que du reste seul le Bureau des Grâces, composé du lieutenant-gouverneur, de l'avocat-général et du juge qui a prononcé la condamnation, avait voix au chapitre et qu'en conséquence il ne pouvait avoir promis à Boazberg de le gracier.

En ce qui concerne Frigerio et Sheffield le gouverneur a déclaré qu'il n'avait jamais eu l'occasion de se rencontrer avec leurs avocats, et qu'en conséquence les affirmations faites par Boazberg à leur sujet étaient fausses de tout point.

Le danger de cacher les clefs.

Mme Geo. Lux, demeurant au No 4902 rue Royale a éprouvé une désagréable surprise en rentrant à son domicile lundi soir. En quittant sa demeure dans le courant de l'après-midi Mme Lux avait placé sa clef, comme elle a coutume de le faire chaque fois qu'elle sort, derrière les persiennes.

Un individu mal intentionné avait dû découvrir cette cachette, car en rentrant chez elle Mme Lux constata que la clef était dans la serrure et que l'appartement avait été mis à sac.

Le voleur, après avoir bouleversé plusieurs tiroirs, s'était retiré en emportant des bijoux et une somme de 48 dollars en espèces. La police du cinquième precinct, immédiatement informée de ce cambriolage, a ouvert une enquête, mais jusqu'ici aucune trace du voleur n'a été relevée.

Les préparatifs pour la réception de M. Taft.

Le Comité exécutif chargé d'élaborer un programme pour la réception de M. W. H. Taft, le président-élu des Etats-Unis, s'est assemblé, hier à midi, dans la Salle de l'Union Progressiste pour prendre connaissance des rapports des divers sous-comités.

L'assemblée était présidée par M. Philip Werlein.

A la requête des négociants de la rue St-Charles il a été décidé d'apporter quelques changements au programme original du cortège.

Les hôtels, les clubs et les maisons de commerce du centre de la ville ont commencé à décorer leurs batiments, et le portrait de M. Taft est en évidence en nombre d'endroits.

Le comité d'organisation reçoit chaque jour de nombreuses souscriptions au banquet qui sera donné en l'honneur du président-élu, et tout fait prévoir que chaque place en sera retenue.

Si rien ne vient retarder la marche du croiseur "North Carolina" dans le Golfe, il est probable que M. Taft arrivera à l'embouchure du Mississippi, aujourd'hui même dans le courant de la journée.

Agents belliqueux.

Deux agents de police, Jos. Condo et Joe Notto, accusés de s'être livrés à une scène de pugilat, ont comparu hier matin devant le recorder Fogarty, qui après les avoir admonestés les a renvoyés indemnes.

Il est probable que les deux agents auront à répondre de la même accusation devant le tribunal de police.

Condo et Notto avaient eu une dispute lundi soir dans le poste du 12me précinct au sujet d'un cheval. Des gros mots ils en vinrent aux coups et furent finalement séparés par deux de leurs collègues qui les mirent en état d'arrestation.

ENFANT HORRIBLEMENT BRULE

Par Graisse Bouillante—La Peau se Détachait d'un Côté du Visage et de la Tête—Un Onguent Essayé l'Envenima — Petit Patient Paraissait Défiguré pour la Vie.

GUERI SANS UNE MARQUE PAR CUTICURA

"Il y a à peu près un an et huit mois mon bébé, âgé de dix mois, était assis sur un paillasson auprès du garde- en quand la poêle à frire pleine de graisse bouillante fut renversée et la graisse se répandit sur un côté de la figure et de la tête de l'enfant. Un membre de la famille accourut et essuya la partie brûlée avec une serviette, arrachant ainsi toute la peau, comme vous le pensez. Le bébé fut porté par nous à un chimiste qui nous engagea à faire venir un médecin. Celui-ci en prit soin pendant une semaine et me fit lui appliquer une matière semblable à du lard, qui ne fit qu'envenimer la plaie, et je croyais l'enfant défiguré pour la vie. Une femme demeurant près de chez moi me dit d'essayer l'Onguent Cuticura. J'en employai environ trois boîtes qui agirent merveilleusement. Au bout d'environ cinq semaines il ne restait plus de trace du mal. Ceux qui voyaient le bébé pouvaient à peine croire que c'était celui qui avait été brûlé et n'en revenaient pas quand je leur disais ce qui l'avait guéri. Sa peau est comme du velours et je ne me passe jamais de Cuticura. Trois autres enfants en outre de celui-là ont été guéris de l'impétigo par Cuticura, et ce n'est pas sans raison que je lui suis reconnaissante de ce qu'il a fait. Mrs Hare, 1, Rue Henry, South Shields, Durham, Angleterre, 22 Mars, 1908."

CUTICURA

Une seule onction avec l'Onguent Cuticura, précédés d'un bain chaud avec du Savon Cuticura et suivie dans les plus mauvais cas d'une dose de Pilules Cuticura, suffit souvent à soulager immédiatement des humeurs les plus terribles qui torturent, défigurent, démangent, brûlent et s'écaillent, des eczémas, éruptions et irritations, permet de se reposer et de dormir et fait prévoir une prompte guérison, dans la majorité des cas, alors que tout le reste échoue.

Les écoles publiques seront fermées pendant la réception de M. Taft.

Mr. Warren Easton, surintendant des Ecoles a annoncé hier que les écoles publiques seraient fermées jeudi à midi afin de permettre aux élèves de voir le cortège et de participer aux autres cérémonies données en l'honneur de M. Taft.

Edition Hebdomadaire de "Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

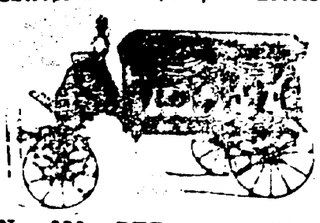

No 623 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1048.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

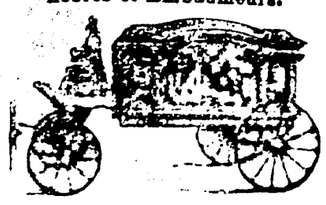

1108-1112 Rue Nd Remparts

PHONE { HEMLOCK..... 408

PHONE HEMLOCK 282.

EMILE LABAT

(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray)

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1308 AVENUE NORD REMPARTS

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Herman Graf, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 88,599—Division B — Attendu que Otto P. Graf a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Herman Graf, Sr, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Geo. J. Untereiner, avocat. 2 fév—2 6 11

AMUSEMENTS

Tulane TO-NIGHT AT 8½ Mats. Wed. Sat. @2

PRIX : Soirs. 25c 50c 75c $1.00 $1.50 ; Matinées... 25c 50c 75c $1.00

COHAN ET HARRIS PRESENTENT

EDNA WALLACE HOPPER

Dans la pièce musicale de GEO. M. COHAN

50 MILES FROM BOSTON

Excellent personnel et chœur Cohan parfait

Sem Proch — Max Rogers, des Rogers Bros.

9 fév—5f

Orpheum THEATRE Phone M. 333

VAUDEVILLE AVANCE

ERNEST VAN PELT & CO.
LES QUATRE BALTUS
FRANCINI-OLLOMS
NOVELTY DANCING FOUR
LEWIS et GREEN
BARRY et HUGHES
SUE SMITH
KINODROME.

9 fév—5f

GREENWALL THEATRE.

Henry Greenwall, Directeur

"A NIGHT ON BROADWAY".

Dim. Mat. 14 Fév., "Rice Barton Gaiety Co.

Excursions du Dimanche à Bon Marche

Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle Railroad.

Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m arrivent à 7:35 heures p. m. Billets pour aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.

17 oct J. S. LANDRY, Surintendant.

Les Repas Que Votre Mère Apprêtait,

étaient exactement ceux que vous trouverez au Restaurant et dans la Salle à Manger sur le Plan Américain du NOUVEL HOTEL ST-CHARLES. Aucune ville au Monde n'a accès aux marchés comme la Nouvelle-Orléans, et aucun Hôtel dans le Pays ne tire profit et ne sert de tout ce qui se trouve dans les marchés du Monde entier, comme le fait le NOUVEL HOTEL ST-CHARLES. Nous servons de tout ce qui est en vente et le faisons cuire comme vous le désirez.

Nous accordons une attention spéciale aux repas après les parties de théâtre et aux Déjeuners et Dîners de Noces. Musique de 12 à 2 p. m. et de 6 à 11:30 p. m. Notre Jardin de Palmiers, l'endroit où l'on peut le mieux se reposer, et unique en son genre au Sud est à votre disposition.

CONSULAT DE FRANCE

Godchaux Building, 306-07

Bureaux ouverts au public de 9 heures à 2 heures.

AVIS.

Renseignements demandés sur:

Mademoiselle Taragnet.
Madame Lasbennes.
Léon David.

Recherché dans un intérêt de famille:

Eugène Bouleis (Vacherie, Sainte-Jeanne).
Isidore Leroux.
M. et Mme Rifard ou Riford.
Charles Arrouy, (de Montégut-Arros.)
Mme Adèle Fossey née Parrant.

Documents à remettre à:

Ernest Eugène Rannou.

oct—1906

PETITES ANNONCES.

A VENDRE—Un élégant Piano en bois d'acajou. Bonne occasion pour du comptant. Réponse. Déménagement immédiat. C. K., bureau de l'Abeille.

3 fév—1 sem

On demande à louer—Un cottage simple avec 6 chambres, galerie de côté grande cour et beaucoup d'air. Réponse, 1426 Dauphine. 30 jan—

AMUSEMENTS

Crescent TO-NIGHT AT 8 MATS Tues. Thurs. Sat. @2

PRIX : Soirs ..... 15c, 25c, 50c, 75c ; Matinées..... 15c, 25c, 35c

BUSTER BROWN

DE R. F. OUTCAULT

Avec cet Adorable Petit Lilliputien

MASTER REED

Assisté de "Mary Jane" Tire et 40 autres

Semaine Proch — Les RAYS dans "KING CASEY"

9 fév—5f

RAFRAICHI A L'AIR GLACE.

BLANEY'S LYRIC THEATRE

Où le public se rend cette saison.

TELEPHONEZ MAIN 166.

"A RAGGED HERO."

Présentant les Artistes de la Saison.

TOUS LES SOIRS.

Matinées Dim., Lun., Ven. et Sam. à 2.

PRIX : Soirs..... 10, 20, 30 et 50c ; Matinées..... 10, 20 et 30c

10c—SHUBERT Spectacle Continue de 12:30 à 10:30 p. m. Chaque Jour.

Grand Divertissement de Tableaux

—DE—

G. T. CRAWFORD.

Changement de Tableaux les Dimanches et Jeudis.

Chaque Représentation dure Plus d'une heure.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.
Du quai No 42, Rivière du Nord, pied de la rue Morton.

LA BRETAGNE, 11 février.
*LA PROVENCE, 18 février.
*LA SAVOIE, 25 février.
*LA TOURAINE, 4 mars.
LA BRETAGNE, 11 mars.
*LA PROVENCE, 18 mars.

Agence générale, 19 rue State, N. Y.
*Vapeurs à double hélices.

Départ extra:
Nouveau S S. CHICAGO, à double hélice, 27 février.
Deuxième et troisième classe seulement.

NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE.
S. S. ST-LAURENT, 10 février.
S. S. VIRGINIE, 20 février.
Passage de Première Classe.....$80.00
Passage d'Entrepont.....$30.00

FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud No 802 rue Commune, bâtisse Hennen.

1er mars—1a

SALLE DE BILLARDS —DE— MILLER

Parties entre Experts Tous les Soirs.

Tables nombreuses et les plus modernes aux Etats-Unis. Un établissement parfaitement tenu et des mieux fréquentés à la Nlle-Orléans.

116 Rue Royale ; 117 Passage de la Bourse, près Canal.

J. MILLER, Propriétaire.

Charbon Pittsburg, Charbon Alabama, Charbon Anthracite, Coke de Gaz et de Fonderie

W. G. COYLE & CO.,

337 rue Carondelet, coin Union

PHONES 311, 82, 16.

Cour Succursale—No 4716 rue Magasins coin Valence.

oct—

Elle n'ignorait pas l'existence de ce passage secret, car il remontait à fort longtemps, (le corps du château datant de Henri IV), et une légende s'y attachait.

C'est par là que le comte de la Roche-Torte, poursuivi par la haine de Richelieu s'était enfui portant, cousu dans la doublure de son pourpoint, un traité secret avec l'Espagne, traité qui compromettait la reine-mère, de grands personnages, et avait faillit coûter la tête à son porteur.

On montrait encore, à un endroit du parc, le ha-ha profond et large par où le cheval du comte, relancé par les gardes du cardinal, avait passé d'un bond prodigieux.

Mais madame de Morailles, sur la foi de son mari croyait les passages secrets murés depuis la grande restauration subie par le château, du vivant du général Michelin, un des plus fidèles soldats de Napoléon 1er.

L'existence problématique de ces couloirs de mystère se confondait pour elle avec la légende.

M. de Morailles hésita une seconde, puis s'engagea dans le couloir qui menait chez la marquise. La cloche du déjeuner avait sonné le second coup depuis quelques minutes. Il n'avait donc rien à craindre; personne ne songeait à lui et ne pouvait soupçonner sa présence.

Glissant sur l'épais tapis qui amortissait le bruit de ses pas, il arriva devant le mur qui bouchait l'étroit couloir.

Il agit d'une pesée précise sur un levier de fer encastré à sa droite et, aussitôt, il vit le mur se déplacer, venir à lui d'un seul coup comme une porte qui, sur des gonds huilés, s'ouvre à la muette.

Le panneau de la boiserie apparut : l'extrémité supérieure avait glissé comme un volet à coulisse dans un retrait ménagé dans la maçonnerie : à la place on apercevait l'envers de bois de la glace.

Un petit trou percé à l'angle inférieur gauche permettait de voir dans la chambre ; sur une tablette, à hauteur du panneau coupé, reposait un petit phonographe perfectionné.

M. de Morailles le prit, pressa sur un bouton qui réencastra le panneau supérieur, hermétiquement, à sa place.

Une autre pesée sur le mécanisme du levier, et le mur de moellons referma sa lourde porte si exactement qu'il était impossible de soupçonner les joints.

M. de Morailles regagna par le passage qu'il avait suivi son appartement et, tous verrous tirés, s'enferma dans son cabinet de toilette.

Posément, il plaça le phonographe sur une console, déclancha le rouleau ; et alors, avec les intonations saisissantes d'Aurore de Morailles et de Jeanne Le Chars, avec les pauses, les interjections et les murmures étouffés du dialogue, se déroula toute leur conversation de la veille.

Témoin incorruptible, infaillible interprète, de sa voix de métal incisive qui faisait alterner deux êtres humains, le phonographe parlait, parlait encore, parlait toujours.

Et M. de Morailles, blêmissant sentant mordre en lui la vérité railleuse et cruelle qui l'outrageait, éprouvait une irrésistible envie de briser du poing la conque évasée de l'appareil, de faire taire ces voix exaspérantes, qui lui révélaient à quel point il avait été dupé, mystifié, trahi, d'arrêter les souffles insolents de ces invisibles bouches, qu'il eût voulu, par un tardif regret, bâillonner, hier, vivantes, étouffer jusqu'au râle de l'asphyxie.

Se venger ! Se venger d'elle de l'épouse adultère et de la mère clandestine, de cette Jeanne entremetteuse avec sa maternité de parade ; se venger de ce Le Chars dont la complicité masculine lui infligeait un soufflet de plus, se venger de cette Vera Nespoff, qui, il l'entendait, avait mis au monde le fruit obscur de la faute ; et surtout, se venger de ce bâtard qui charriait dans ses veines le même sang qu'André, le sang maternel coupable, cet enfant de crime et de honte, qu'il haïssait maintenant avec une répulsion de meurtrier, une sauvagerie de bourreau !

Le phonographe, implacablement, dévidait les confidences des deux amies. M. de Morailles percevait jusqu'aux nuances les plus subtiles de leurs intonations et l'accent de leurs sous-entendus.

Il lui semblait qu'avec son scalpel d'acier cette voix, cette double voix, pénétrait aiguë et froide dans son cœur, fouillait de la pointe et du tranchant.

De grosses gouttes de sueur ruisselaient sur ses tempes. Qui eût pu l'apercevoir eût été terrifié du ravage de ses traits : une âme convulsive de furie et de détresse s'exhalait de ce visage élégant et toujours contenu, apprêté, voulu, qui, là, dans la solitude et l'horreur de ces minutes bouleversées, prenait un aspect d'une laideur presque démoniaque.

Quand le phonographe se tut, M. de Morailles ressentit un soulagement, et pourtant le silence avait quelque chose de pesant et de funèbre.

Il sentit qu'il ne pouvait rester dans cette pièce, qu'il avait besoin d'air, d'espace et de mouvement. Il lui fallait s'arracher à l'obsession suffocante.

Le temps écoulé, la distance à laquelle la faute de madame de Morailles se perdait dans un recul d'oubli ne comptaient pas pour lui.

Il se représentait, avec cette intensité d'images que la jalousie et l'orgueil ulcérés suscitent, la trahison et ses suites, toute la chaîne de mensonges et de complicité qui liguait tant d'êtres contre lui,

Ce secret, ce secret dont le scandale, s'il éclatait au grand jour, le déshonorerait ; ce secret que dans son intérêt même, pour l'honneur de son nom et la fierté de sa race, il devait laisser enseveli dans l'ombre ; ce secret, d'autres qu'Aurore le possédaient d'autres en qui il eût voulu détruire à jamais cette connaissance fatale, avec leur vie

Il était déjà loin dans le parc, il rouvrait la porte dérobée, à demi masquée de ronces et de broussailles. La route franchie, il se trouva dans la forêt.

Il s'y jeta comme un sanglier traqué cherchant les halliers les plus sauvages les sentiers les plus perdus.

De grands cirques de roches apparaissaient dans l'éclaircie des feuilles, avec les tapis des dernières bruyères et, çà et là, des dunes de sable blanc.

Le ciel couleur de plomb, le vent déjà froid d'arrière-automne, qui fouettait les feuilles et les roulait en tourbillons, répondait par une sorte de tristesse sauvage à sa frénésie morbide et à ses sourds instincts de meurtre.

Non ! Il n'aurait pu rester au château sans que son visage risquât de le trahir, sans que sa voix altérée, ses gestes appelassent les soupçons.

Et, de toute son âme, il méditait l'ivresse sombre des représailles. Pour une blessure, il allait en rendre cent. Pour une souffrance, il infligerait des supplices.

Une voix retentissait toujours à ses oreilles, la voix d'Aurore disant :

"Et Jacques, je veux le regarder encore, mon pauvre enfant, mon cher petit !"

Ah ! qu'avec ivresse il l'eût étranglé, cet enfant maudit ! Vraiment, c'était supérieurement joué ! Mieux qu'au théâtre ! Rien n'y manquait : l'invention, la ruse et l'audace !

Voilà qu'au yeux du monde et de la loi, il avait un père, une mère, des répondants, des soutiens, ce petit paria pour qui la misère, l'abandon, une existence souterraine et honteuse eussent encore été de trop !

A cette pensée, Jacques, sa mère, Jeanne et son mari furent condamnés irrémédiablement. M. de Morailles les voua à la ruine implacable, au destin qui tue. Car ce destin, de sa volonté forte et tenace, il le brandirait, à l'heure dite, pour les frapper.

Indifférent, à la faim, à la fatigue, épuisant son corps pour user son âme, il marchait, s'enfonçait au plus profond de la forêt déserte, sans songer au temps qui s'écoulait, possédé par son idée fixe.

A peine sut-il comment, cinq heures plus tard, d'une pâleur spectrale, les paupières plombées, il se retrouvait à La Fougeraie, devant la porte de Maud Kiss.

Le docteur Marane avait déjeuné au château. On l'y avait gardé, en l'absence de M. de Morailles, après sa visite au blessé. Il avait trouvé l'état de Maurice Le Chars satisfaisant ; la fièvre n'avait pas augmenté.

On prit le café comme d'habitude dans la galerie des chasses. Quand André se fut retiré, emmenant Jacques vers les serres où il y avait quantité de magnifiques fleurs rares, le docteur Marane, seul avec les deux femmes, les regarda avec un sourire malicieux, et s'adressant à Aurore ;

—N'aviez-vous pas daigné me promettre, madame, de venir visiter ma collection de chrysanthèmes ?

Il avait une de ces honnêtes figures où l'âge s'inscrit en rides et la vieillesse blanchit les cheveux chaque jour plus rares. Mais une jeunesse due à la paix du cœur persistait, sur ces traits habitués au contact d'un air vif et sain, dans ces yeux d'un bleu usé, mais très pur.

Ses vêtements étaient à l'unisson.

Sa vieille redingote, très propre et de coupe démodée, sa cravate attestaient le goût de la tradition et des habitudes que quarante années de profession médicale n'avaient jamais modifiées.

A continuer